



Fiche de description du service

Nom du service	Demande d'enregistrement/permis de bateau de pique-nique national et étranger		
Secteur	Secteur de la réglementation des infrastructures et des transports	Gestion/Département responsable	Département des transports maritimes
Description du service	Ce service permet au client d'enregistrer / d'obtenir un permis d'un bateau de pique-nique national / étranger		
Type de service	De gouvernement en gouvernement (G-G)	Du gouvernement au personnel (G-C)	Du gouvernement aux entreprises (G-B)
Catégorie de service (si c'est pour les particuliers)	citoyen	Résident	Personnes âgées/personnes âgées
	Personnes ayant des besoins spéciaux	Autre (veuillez sélectionner)	
Classification des services	Information	procédural	Régler
	Commercial	social	
Structure des services	principale	Sub	Supplémentaire
Canaux de prestation de services	Site internet	Application intelligente	Centre d'appel
	Centres de satisfaction client		
Répéter le service (nombre de demandes de service)	quotidien	hebdomadaire	Mensuel
	annuel	Autre (veuillez sélectionner)	
Documents demandés	<p>Documents requis pour les citoyens:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'âge du demandeur ne doit pas être inférieur à (18) dix-huit ans après JC. • Soumission d'un document d'identification personnel - identité des Eau. • Fournir un certificat de stationnement pour les moyens de pique-nique dans l'une des marinas désignées dans le pays ou une résidence surplombant la mer ou les insulaires ou fournir un certificat d'immatriculation de remorque autorisée par le ministère de l'Intérieur ou ce qui indique la disponibilité d'un parking. • Présenter un document prouvant la propriété des moyens de pique-nique « une facture certifiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi qu'un certificat de construction (pour les nouveaux moyens) ou un contrat de vente certifié par le notaire (pour les moyens utilisés) ou un contrat de vente et un certificat de radiation de l'un des bureaux de l'Autorité ou une facture de vente certifiée ou une déclaration douanière des moyens importés de l'extérieur de l'État ou une décision judiciaire pour prouver la propriété. • Fournissez une copie originale d'un document d'assurance de 13 mois délivré par l'une des compagnies d'assurance autorisées à travailler dans le pays sur le terrain. • Assurance sur les moyens maritimes. • Soumettre un rapport préliminaire ou un rapport technique des moyens de pique-nique émis par l'Autorité ou son autorisé. 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Installation d'un dispositif sans fil pour tout navire de plus de 35 pieds de long par l'Autorité générale de réglementation du secteur des télécommunications. • Soumettre un certificat de non-objection par l'autorité gouvernementale en cas d'enregistrement des moyens de pique-nique au nom des agences gouvernementales. <p>Installation du Service de sécurité et de sûreté par la Garde côtière.</p> <p>Documents requis pour l'étranger:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'âge du demandeur ne doit pas être inférieur à (18) dix-huit ans après JC. • Fournir un document d'identification personnel (identité des EAU + passeport + résidence). <p>Le revenu mensuel total ne doit pas être inférieur à 20 000 dirhams selon un certificat de salaire délivré par un organisme gouvernemental compétent ou un contrat de travail certifié ou un propriétaire / partenaire dans une licence commerciale et son capital ne doit pas être inférieur à 150 000 dirhams ou tout document prouvant les revenus acceptés par l'Autorité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir un certificat de stationnement pour les moyens de pique-nique dans l'une des marinas désignées dans le pays ou une résidence surplombant la mer ou les insulaires ou fournir un certificat d'immatriculation de remorque autorisée par le ministère de l'Intérieur ou ce qui indique la disponibilité d'un parking. • Présenter un document prouvant les moyens de pique-nique « une facture certifiée d'une chambre de commerce et d'industrie ainsi qu'un certificat de construction (pour les nouveaux moyens) ou un contrat de vente certifié par le notaire (pour les moyens utilisés) ou un contrat de vente et un certificat de radiation de l'un des bureaux de l'Autorité ou une facture de vente certifiée ou une déclaration en douane des moyens importés de l'extérieur de l'État ou une décision judiciaire pour prouver la propriété. • Fournir une copie originale d'un document d'assurance de 13 mois délivré par l'une des compagnies d'assurance autorisées à travailler dans le pays dans le domaine de l'assurance des moyens maritimes. • Soumettre un rapport préliminaire ou un rapport technique des moyens de pique-nique émis par l'Autorité ou son autorisé. • Installation d'un dispositif sans fil pour tout navire de plus de 35 pieds de long par l'Autorité générale de réglementation du secteur des télécommunications.
Termes et conditions	Il n'y en a pas.
Services/actions connexes	Il n'y en a pas.
Procédures de candidature Pour exiger une inscription via le site Web ou l'application intelligente du ministère	<ol style="list-style-type: none"> 1. Remplissez le formulaire électronique 2. Joignez les documents requis 3. Paiement des frais 4. Obtenez le service
Délai d'achèvement du service	Un jour ouvrable
Frais de service	<p>Citoyen</p> <p>Frais d'inscription pour un navire de pique-nique appartenant à un citoyen - à bord x 4,5 avec un minimum de 100 dirhams et un maximum de 10 000 dirhams</p> <p>Taxe annuelle. Total à bord x 2 avec un minimum de 20 dirhams</p>

	Étranger: Frais d'inscription pour un bateau de pique-nique appartenant à des étrangers - charge x 6,5 avec un minimum de 500 dirhams		
Lien entre les services et les objectifs de développement durable	Objectif 11 (villes et communautés durables) Objectif 14 (Vie sous-marine)		
Organismes gouvernementaux participant au service (du début à la fin du service) Il est connecté à l'avenir.	1. Autorité de régulation des télécommunications 2. Autorité de navigation de Dubaï		
Numéros de communication et de demande de renseignements	8006634		
FOIRE AUX QUESTIONS	Il n'y en a pas.		
Valeur ajoutée			
Valeur ajoutée pour les personnes âgées	Il n'y en a pas.	Description de la valeur ajoutée du service et du mécanisme d'application	Il n'y en a pas.
Valeur ajoutée pour les personnes ayant des besoins spéciaux	Il n'y en a pas.	Description de la valeur ajoutée du service et du mécanisme d'application	Il n'y en a pas.